



Délibération n° 03 / 2018

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille dix-huit, le cinq mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Anne-Marie CALMES, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Isabelle IRIBARNE, Monique MARCILLAC, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Michèle WASSELIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Cyrille AMIRAULT, Daniel BERAUD, Julien BIEGEL, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Mickaël GIL, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Jean-Marie POURTIER, Bernard PRIOU, Rémi SIE, Thierry QUILLES, Katia TROCHAIN

Absents excusés : Mme Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Monique MARCILLAC), Mme Véronique GIMENEZ (pouvoir à M. Patrick MATTERA), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à M. Marc GERVAIS), M. Gaspard MESSINA (pouvoir à Mme Michèle WASSELIN).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Animations – Fête de l'olive 2018 – Tarification

Monsieur Thierry QUILLES, Adjoint au Maire, délégué à l'animation et à la vie sportive, expose au Conseil municipal :

La Commune souhaite organiser une nouvelle édition de la fête de l'Olive le 14 Octobre 2018. Cette animation emblématique sur le territoire communal accueille plus de 3000 personnes sur la journée.

Elle a pour objectif de promouvoir l'oléiculture et développer une animation autour de l'Olive, patrimoine culturel de Pignan.

Afin de permettre l'installation des exposants, il convient de se prononcer sur la tarification des emplacements.

Ainsi le prix est fixé à :

- 50 € pour 3 mètres linéaires sous tente + 2 tables + 2 chaises avec électricité sans repas,
- Gratuit pour les exposants et commerçants de la commune moyennant un chèque de caution de 50 €.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission animations le 20/02/2018.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 03/2018

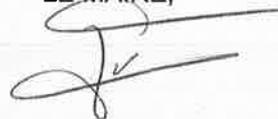
Objet : Animations – Fête de l'olive 2018 – Tarification

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE les tarifs énoncés ci-dessus,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29 (dont 4 pouvoirs)
Votes : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 27 février 2018.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN